

Responsable UE

Muriel Verbeeck

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

2 crédits • 40 points • 30 heures

Activité.s d'apprentissage

AC4P3 - Conservation restauration - déontologie de la restauration

2 crédits • 40 points • 30 heures • D'haenens Manon

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **Déontologie de la restauration**, l'étudiant est capable de :

- Analyser les valeurs complexes d'un objet ou d'une œuvre d'art.
- Evaluer de façon critique les choix posés sur des cas pratiques au regard de la déontologie de conservateur-restaurateur (ECCO).
- Présenter oralement et par écrit de façon méthodique et critique une analyse déontologique d'un cas de conservation-restauration.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C7 de notre référentiel interne.

- Conservation restauration - déontologie de la restauration

D'haenens Manon

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours